

Avis de constitution

SOCIETE « LUCE COMMUNICATION »

Siège ABIDJAN ,BINGERVILLE QUARTIER FEH KESSE  
LOT 251A ILOT 63G, Lot 63G, Ilot 251A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUCE COMMUNICATION »

Objet : - la consultance ,le conseil, la formation en communication

- conseil stratégique;
- conseil en image
- formation en français et en langue étrangère
- formation en écrit professionnel et publicité
- montage et organisation d'évènement scientifique et culturel;
- organisation de voyage touristique
- l'art oratoire
- correction de livre et d'article.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ,BINGERVILLE QUARTIER FEH KESSE  
LOT 251A ILOT 63G, Lot 63G, Ilot 251A

Dirigeant(s) Mme KOUADIO EPOUSE GOKRA AFFOUE  
MARTINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06909 du 04/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85515/GTCA/RC/2023 du 04/12/2023

